

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 10387

Numéro SIREN : 802 316 919

Nom ou dénomination : 1 SIAM THAI

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2021 sous le numéro de dépôt 120733



20211207332020

DATE DEPOT : 18/10/2021

N° DE DEPOT : 120733

N° GESTION : 2014B10387

N° SIREN : 802316919

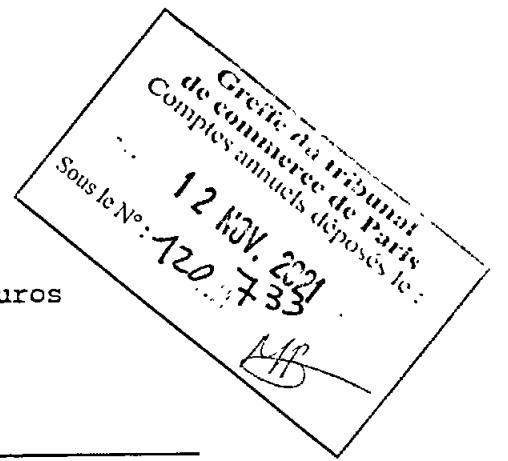
DENOMINATION : 1 SIAM THAI

ADRESSE : 70 bd Saint-Marcel 75005 Paris

MILLESIME : 2020

**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S.: PARIS 802 316 919



**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION  
DU RESULTAT PROPOSE AU VOTE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2021**

- L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide l'affectation du résultat de l'exercice 2020 soit 70.532 euros au poste de report à nouveau.

**Pour Copie Certifiée Conforme**

**Le Président,**

**Monsieur WORACHINA Sitangkhan**

**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S.: PARIS 802 316 919

---

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2021**

Le vingt huit juin, l'an deux mille vingt et un , à dix heures, l'associé unique de la société 1 SIAM THAI s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire et au siège social.

**Etais présent :**

Monsieur WORACHINA Sitangkhan  
propriétaire de..... 250 Actions

---

250 Actions

Soit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est Présidée par Monsieur WORACHINA Sitangkhan, Président de la société.

Le Président dépose :  
- un exemplaire des statuts de la société,

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- le rapport de gestion ;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31/12/2020 ;
- le registre des procès verbaux des Assemblées Générales.

Le Président déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

WS

- Rapport du Président sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus du Président ;
- Pouvoir pour dépôt et formalités ;
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture de ses rapports, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin la discussion est ouverte.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ces documents tels qu'ils lui ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 70.532 euros.

L'Assemblée donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve, dans les conditions prévues par l'article L 223-19 du nouveau code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette approbation, soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés est adoptée à l'unanimité.

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide l'affectation du bénéfice de l'exercice soit 70.532 euros au poste de report à nouveau.

A titre d'information, les dividendes distribués au cours des trois

WB

derniers exercices sont :

	2017	2018	2019
Dividendes distribués	0	60.000 euros	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes, à l'effet de satisfaire à toutes les formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce dont il a été délibéré lors de cette Assemblée, il a été dressé le présent procès verbal.

*Monsieur WORACHINA Sitangkhan*



## **SAS 1 SIAM THAI**

Société par Action Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S.: PARIS 802 316 919

---

### **RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

##### **- Evolution prévisible et perspective d'avenir :**

L'exercice 2020 est marqué par une stabilité du chiffre d'affaires malgré la pandémie COVID 19. Celui de l'exercice à venir sera dans les mêmes conditions que l'exercice passé.

Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, il paraît difficile de faire des prévisions avec exactitude.

WS

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, l'évènement important sont les mesures de confinement prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie.

- Activité en matière de recherche et de développement :

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**RESULTAT - AFFECTATION**

- Examen de comptes et résultat

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement et de valorisation des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Le chiffre d'affaires HT de l'exercice 2020 s'élève à 356.676 euros contre 398.387 euros l'exercice dernier.

Les achats consommés représentent 101.208 euros contre 112.209 euros de l'exercice 2019. Le coefficient de la marge brute reste stable soit 3.5.

Les charges externes sont en légère baisse soit 43.075 euros en 2020 et 47.475 euros l'exercice dernier.

La masse salariale, charges sociales comprises, s'élève à 142.683 euros contre 177.353 euros en 2019. Cette baisse s'explique par des aides des temps partiels et des exonérations des charges sociales accordées par le gouvernement.

Les charges d'exploitation de l'exercice atteignent au total 296.070 euros alors que celles de l'exercice dernier s'élèvent à 345.930 euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 70.532 euros et de l'affecter au poste de report à nouveau.

WS

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Nous vous invitons à adopter les textes de résolutions qui sont soumises à votre vote

Vous aurez en outre à donner quitus à votre Président pour l'exercice de ses fonctions au 31 décembre 2020 et à vous prononcer sur les conventions visées par l'Article L 223-19 du nouveau code de commerce et faisant l'objet du rapport spécial de la gérance.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous souhaiterez obtenir.

Le Président,

*Monsieur WORACHINA Sitangkhan*



**SAS 1 SIAM THAI**

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Siège social : 70 Boulevard Saint Marcel  
75005 Paris  
R.C.S.: PARIS 802 316 919

---

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 28 JUIN 2021**

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, il n'existe aucune convention conclue entre la société et les associés ou Président.

Nous vous demandons, conformément à l'article L 223-19 du code de commerce, de statuer sur le présent rapport.

**Le Président,**

*Monsieur WORACHINA Sitangkhan*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)  
Téléx à date de service
**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						

<b>A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>						
Désignation de la société:				Adresse du siège social:		
I STAM TRAI (CHEZ NEUNG) 70 BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS						
SIRET	8	0	2	3	1	6
MÉL:	huorsong@orange.fr					
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement		

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						

SIRET						
<b>B - ACTIVITÉ</b>						
Activités exercées	Restauration de type rapide			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
<b>C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28%		21 784	Déficit
2 Plus-values	Bénéfice imposable à 15 %		38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement		Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		
Immobilier cotée		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
<b>D - IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.						
<b>E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%						
<b>F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)						
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-1), cocher la case ci-contre						
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-2), cocher la case ci-contre						
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse			

<b>G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>	Si oui, Indication du logiciel utilisé	SAGE GENERATION EXPERT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liaisons fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						
RGOR LEANG SCNG EXPERT COMPTABLE 58 AVE DE CHOISY BAT A 75013 PARIS						
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Numéro de déclarant	21	Tél:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						
750	DateARIS	22032021	Lieu:	PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						
Tél: 01 53 60 83 93	Signature	Président	SITANGKHAN WORACHINA			
SIRET: 33 518 86 00036						

Examen de conformité	<input type="checkbox"/>	prestataire :
fiscale (ECF)		



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2021

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des Impôts)

## ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

<b>H. RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>								
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	30 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis						Total (a à h)	30 000	
<b>I. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b> (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  • SARL, tous les associés; • SCA, associés gérants; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	1	2	3	4	Montant des sommes versées:			7
Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.					Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
SITANGKHAN WORACHINA 36 RUE SAINT PAUL 75004 PARIS	250	2020	41 440					
J. DIVERS								
• NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
• ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
<b>K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>								
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(4)</sup>	127 407	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
		MVLT réalisée au cours de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(5)</sup>		MVLT restant à reporter						

Désignation de l'entreprise	1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)					Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise	70 BOULEVARD SAINT MARCEL 75005 PARIS						
SIRET	8   0   2   3   1   6   9   1   9   0   0   0   2   5						
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1   2	Durée de l'exercice précédent * 1   2					
						Exercice N clos le [3,1 1,2 2,0,2,0]	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2			Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	35 000	012		35 000	
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	66 964	030	27 980	38 984	
Immobilisations financières * (1)	040	2 760	042		2 760		
Total I (5)	044	104 723	048	27 980	76 743		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	393	052		393	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072	12 383	074		12 383
	Valeurs mobilières de placement	080	200	082		200	
	Disponibilités	084	172 776	086		172 776	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	185 751	098		185 751	
	Total général (I+II)	110	290 475	112	27 980	262 495	
						Exercice N NET 1	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	2 500	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	250	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		)	132		
	Report à nouveau				134	19 729	
	Résultat de l'exercice				136	70 532	
	Provisions réglementées				140		
Total I	142				93 011		
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	30 932	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	10 532	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)	169	21 378	)	172	128 021	
Produits constatés d'avance				174			
				Total III	176	169 484	
				Total général (I + II + III)	180	262 495	
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	16 750	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 500	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Néant

Exercice N clos le  
13.11.2020

**A – RÉSULTAT COMPTABLE**

		Formulaire déposé au titre de l'IR	018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214 356 676
		Services *		217	218
	Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226 22 445
	Autres produits				230 1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 379 123

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 100 846
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240 362
	Autres charges externes * :	( dont crédit bail : – mobilier : )	– Immobilier :		242 43 075
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	577	244 2 845
	Rémunerations du personnel *				250 114 663
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 28 020
	Dotations aux amortissements *				254 6 257
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	( dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	259		262 2
	Total des charges d'exploitation (II)				264 296 070

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 83 053
Produits financiers	(III)	280	20	Charges financières	(V) 294 724
Produits exceptionnels	(IV)				290
Charges exceptionnelles (VI)		( dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) )	347 348		300
Impôt sur les bénéfices *	(VII)				306 11 817

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	70 532	314
Rémédierations	Rémunerations et avantages personnels non déductibles *			316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGT) et autres amortissements non déductibles			318
	Provisions non déductibles *			322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324 11 817
	Divers *, dont intérêts excédentaires des comptes-cts d'associés	247	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248 330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	249 251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991		
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexages)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993
	Droits divers		Créance due au report en arrière du déficit	346
	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct A)	643
	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct C)	647
	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 doct E)	641
	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 doct G)	649
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTIÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2 352 59 904
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2 370 59 904
	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD			372

## **REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES**

DGFIP N°2033-B-SD 2021

## Extension

## 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

(3)

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 seules A bds du Code général des impôts)											Néant <input type="checkbox"/>
Désignation de l'entreprise : <u>1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)</u>											
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400	<b>35 000</b>	402		404		406	<b>35 000</b>		
	Autres	410		412		414		416			
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	<b>27 794</b>	442	<b>6 500</b>	444		446	<b>34 294</b>		
	Installations générales, agencements divers	450	<b>25 802</b>	452		454		456	<b>25 802</b>		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470	<b>6 868</b>	472		474		476	<b>6 868</b>			
Immobilisations financières	480	<b>2 760</b>	482		484		486	<b>2 760</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>98 223</b>	<b>492</b>	<b>6 500</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>104 723</b>			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	<b>8 301</b>	532	<b>2 017</b>	534		536	<b>10 318</b>		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	<b>9 180</b>	542	<b>3 225</b>	544		546	<b>12 405</b>		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	<b>4 243</b>	562	<b>1 015</b>	564		566	<b>5 257</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>21 723</b>	<b>572</b>	<b>6 257</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>27 980</b>			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values						
					Court terme * ⑤	Long terme					
1					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
	Plus-values taxable à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595			
	<b>TOTAL</b>				<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CCL Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

		Désignation de l'entreprise : 1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)				Néant <input type="checkbox"/>				
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
		Dotations	Reprises							
Immobil. incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775						
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780						
II	DÉFICITS REPORTABLES						III	DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996		
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter					Total			
Déficits imputés		983					997			
Déficits reportables		984					998			
Déficits de l'exercice		960					999			
Total des déficits restant à reporter		970					1000			
IV	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin							325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374		36 700	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378		10 671	
Montant des prélevements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

Désignation de l'entreprise: ..... <b>1. SIAM THAT... (CHEZ NEUNG)</b> .....	Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: <b>01/01/2020</b> , et clos le: <b>31/12/2020</b>	Données en nombre de mois <b>1 2</b>	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :	<b>378</b> <b>5,00</b>	
Dont apprentis	<b>657</b>	
Dont handicapés	<b>651</b>	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	<b>881</b>	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	<b>108</b> <b>356 676</b>	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	<b>118</b>	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	<b>119</b>	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	<b>105</b>	
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b> <b>356 676</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	<b>115</b> <b>1</b>	
Production Immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	<b>143</b>	
Subventions d'exploitation reçues	<b>113</b> <b>22 445</b>	
Variation positive des stocks	<b>111</b>	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	<b>118</b>	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	<b>153</b>	
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b> <b>22 446</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée<sup>(1)</sup></b>		
Achats	<b>121</b> <b>115 826</b>	
Variation négative des stocks	<b>145</b> <b>362</b>	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	<b>125</b> <b>16 426</b>	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	<b>146</b> <b>631</b>	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	<b>133</b>	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	<b>148</b> <b>2</b>	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	<b>128</b>	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	<b>135</b>	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	<b>150</b>	
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b> <b>133 247</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3) <b>137</b> <b>245 875</b>	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	<b>117</b> <b>245 875</b>	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<b>020</b> <b>X</b>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 108, le cas échéant ajusté à 12 mois)	<b>022</b> <b>356 676</b>	Effectifs au sens de la CVAE * <b>023</b> <b>5,00</b>
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	<b>028</b>	
Période de référence	<b>024</b> <b>0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0</b>	
Date de cessation	<b>/ / / / / / / / / / / / / /</b>	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Code postal

75005

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	250

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) 

WORACHINA

SITANGKHAN

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions 

100,00

250

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays 

25/11/1980

99

KAMPHAENG PHET

THAILAND

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

36

RUE SAINT PAUL

75004

PARIS

FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) 

WORACHINA

SITANGKHAN

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 0 2 3 1 6 9 1 9

Dénomination de l'entreprise

1 SIAM THAI (CHEZ NEUNG)

Adresse (voie)

70 BOULEVARD SAINT MARCEL

Code postal

75005

Ville

PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.